

Montpellier, le 13 décembre 2007



**Compte rendu
de l'assemblée générale
du 1^{er} décembre 2007**

Liste des présents

S. Armani, A. Avram, C. Badel, S. Bardet, M. Bats, N. Belayche, S. Benoist, L. Bernadet, C. Blonce, J. Boeldieu-Trevet, F. Briquel-Chatonnet, P. Brun, F. Cadiou, J. Carabia, J.-Y. Carrez-Maratray, J. Christien-Tregaro, M. Coltellony-Tranoy, R. Compatangelo-Soussignan, P. Cosme, C. Courrier, J. Desanges, J.-C. Dumont, N. Duval, F. Duyrat, B. Eck, S. Estienne, P. Faure, M.-C. Ferries, C. Freu, P. Fröhlich, A. Gangloff, N. Géroutet, D. Gondicas, A. Gonzales, E. Guerber, J.-P. Guilhembet, A. Gutsfeld, V. Huet, H. Inglebert, A. Jacquemin, F. Kirbihler, J.-L. Lamboley, B. Le Guen, S. Lefebvre, B. Legras, B. Lion, H. Ménard, G. Miroux, M. Molin, M.-Y. Perrin, O. Picard, F. Preteux, F. Prost, N. Richer, O. Rouault, C. Saliou, E. Scheid-Tissinier, P. Schmitt-Pantel, M. Sève, P. Sineux, G. Traina, N. Tran, A. Vigourt, F. Villeneuve, A. Vincent, C. Wolff.

Excusés :

D. Acolat-Dumas, J. Andreau, A. Berenger, C. Berrendonner, C. Briand-Ponsart, H. Bru, L. Capdetrey, C. Courrier, J.-M. David, E. Deniaux, J. Desmulliez, A. Desrumeaux, H. Duchêne, A.-M. Guimier-Sorbets, C. Hamdoune, A. Hostein, X. Lafon, Y. Lafond, M.-O. Laforge, P. Le Roux, N. Mathieu, P. Payen, B. Rémy, D. Roman, Y. Roman, M. Sartre, A. Sartre-Fauriat, V. Sebillotte, G. Siebert, G. Tallet, J.-P. Vallat, W. Van Andringa, J.-L. Voisin.

J.-L. Lamboley ouvre l'Assemblée générale. Il exprime son émotion, en tant que président partant. Une minute de silence est demandée en mémoire de H. Van Effenterre, membre fondateur de la SOPHAU.

1/ Rapport d'activité

J.-L. Lamboley rappelle quelques faits de l'année 2007 : le faible nombre de postes aux concours du CAPES et de l'agrégation, la mise en place de l'AERES et le vote de la loi sur l'autonomie des universités. Il souligne quelques actions particulières, notamment la mise à disposition d'une armoire par le Centre Gernet-Glotz, permettant un dépôt des archives au siège de la Société, ce dont il remercie J.-M. David. L'acte de naissance de la SOPHAU (publication au J. O., daté du 1^{er} décembre 1966) a également été retrouvé par la secrétaire de la Société.

- le site de la SOPHAU : <http://sophau.univ-fcomte.fr>

La secrétaire présente le site web de la SOPHAU, hébergé gracieusement par l'ISTA, qui met à disposition un ingénieur d'étude, François Grosdemouge, dont elle souligne le dévouement. Le site est en rodage. Il comprend 4 rubriques : présentation de la SOPHAU ; les nouvelles ; l'annuaire, avec la liste des correspondants et celle des membres (basée sur l'annuaire 2006) ; enfin les colloques. A la date du 22 novembre 2007, 13 pages étaient en ligne. Les évolutions envisagées concernent la création d'une rubrique « concours », d'un annuaire en temps réel et d'une rubrique « liens », qui constituera à terme un répertoire exhaustif des sites des différents centres et équipes de recherche en histoire ancienne.

J.-L. Lamboley évoque enfin les rapports fructueux entretenus tout au long de l'année avec la Société des Médiévistes.

N. Duval intervient pour proposer ses archives, qui permettent de retracer l'attitude des universités face aux ministères, en réaction à la réforme des universités, dans les années 1960-1970.

J.-L. Lamboley souligne l'intérêt d'avoir un site web et remercie d'une part Hervé Duchêne, qui s'est chargé du précédent site, d'autre part l'ISTA, dont l'aide est déterminante. Il rappelle également

l'importance des correspondants de la SOPHAU dans la diffusion des informations, pendant cette période de transition, mais aussi dans le futur. Les informations concernant les colloques peuvent ainsi être mises sur le site. A. Gonzales intervient pour assurer que la date à laquelle la fiche remplie par les membres sur le site et destinée à entrer dans l'annuaire, sera connue par tout utilisateur. Il détaille également le rôle de l'ISTA comme relais technique : il faut passer par le bureau, qui joue un rôle de modérateur. J.-L. Lamboley insiste à nouveau sur l'importance de la remontée des informations, que ce soit pour les colloques ou pour les postes, en particulier d'A.T.E.R. Un problème reste la liste des thèses qui est incomplète et n'est plus à jour.

- le colloque de la SOPHAU (Bordeaux, 30-31 mars – 1^{er} avril 2007)

P. Brun rend compte du triple succès – scientifique, gastronomique et financier – remporté par ce colloque. 77 collègues ont écouté les communications ; les actes ont été publiés dans Pallas (n°74) et sont appelés à devenir une référence scientifique. L'aspect convivial est également souligné. Le budget est en équilibre, grâce notamment à J.-L. Lamboley, qui a pu obtenir une subvention conséquente du Ministère de la Recherche.

- les Journées de Blois (19-21 octobre 2007)

J.-L. Lamboley évoque les difficultés des années précédentes mais espère un nouveau départ pour cette activité. Il cède la parole à N. Géroutet, qui s'exprime au nom des autres collègues ayant animé le stand (J. Christien, C. Courrier et F. Duyrat). Le stand a été tenu en permanence du vendredi 9h du matin au dimanche 18h 30. Le stand manquant de visibilité (peu de livres, quelques affiches et prospectus), dans un environnement plus porteur vis-à-vis du public (résistance, déportation, syndicalisme étudiant), N. Géroutet et C. Courrier ont pris l'initiative d'une autre présentation. Ils ont emprunté à différents éditeurs des ouvrages récents publiés par des membres de la SOPHAU en essayant cependant d'avoir une cohérence : présentation des ouvrages des orateurs présents aux journées de Blois ; manuels d'histoire grecque en rapport avec la question des concours et par souci d'équilibre représentation de l'histoire romaine à travers quelques ouvrages récents. Des photos de statues et objets de différents musées et de sites, ont été présentées en continu, sur un ordinateur. Les résultats ont semblé très positifs : public plus nombreux, contacts avec des étudiants, des collègues du secondaire, des IPR, et même du ministère des finances pour l'éventuelle participation d'un collègue à un colloque sur la vie économique en Grèce. N. Géroutet sollicite l'avis de l'Assemblée.

J.-L. Lamboley retient l'idée d'une promotion des publications des membres de la SOPHAU, signe de leur activité scientifique et de vulgarisation. N. Géroutet insiste sur la nécessité de fournir aux éditeurs une liste des ouvrages au préalable. O. Picard suggère la création d'un document de type Powerpoint, avec la liste des thèses en cours –ou, comme le précise J.-L. Lamboley, plutôt celle des thèses récemment soutenues -, les possibilités de bourses dans les différentes écoles (Rome, Athènes).

G. Miroux souligne que ces Journées de Blois représentent la plus importante manifestation francophone concernant l'Histoire. F. Duyrat renchérit en affirmant que bon nombre de personnes se sont montrées curieuses et intéressées par l'Histoire ancienne. J.-L. Lamboley rappelle le coût financier important et la nécessité de solliciter l'ensemble des collègues pour assurer la présence de la SOPHAU à ces Journées. F. Duyrat précise qu'un certain nombre de conférenciers, représentant également la SOPHAU, sont aussi sur place.

- Prix SOPHAU 2007.

J.-L. Lamboley informe l'Assemblée de la publication récente du 1^{er} prix de la SOPHAU (2005), attribué à Laurent Capdetrey, *Le pouvoir séleucide : territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 avant J.-C.)*, aux Presses universitaires de Rennes. Il fait circuler un exemplaire. Un problème réside dans le manque de visibilité de ce prix, puisque, si l'auteur mentionne la SOPHAU dans ses remerciements, la Société n'apparaît pas en couverture, sous quelque forme que ce soit.

Pour 2007, six thèses ont été examinées, dont la qualité est soulignée :

Maria-Luisa BONSANGUE, *L'emporion de Narbonne : économie et société (2^e s. av. J.-C.- 1^{er} s. apr. J.-C.)* ; Claudia DE OLIVEIRA GOMES, « La cité tyrannique. Histoire politique de la Grèce archaïque » ; Patrice FAURE, « Les centurions légionnaires dans l'empire des Sévères » ; Adeline GRAND-CLEMENT, « Histoire du paysage sensible des Grecs à l'époque archaïque : le problème des couleurs » ; Stéphanie GUEDON, « Voyager dans l'Afrique romaine, d'Auguste à Augustin » ; Gaëlle TALLET, « Les Dieux à couronne radiée dans l'iconographie de l'Égypte gréco-romaine ».

- La convention avec la Mommsen Gesellschaft est le dernier point du rapport d'activité (voir 4/ infra).

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport financier du trésorier (voir p. 6)

F. Cadiou présente le rapport financier. Il insiste sur les fluctuations importantes dues à l'entrée (ou non) des cotisations. Il estime les dépenses raisonnables. Le bilan apparaît donc équilibré cette année, grâce à une bonne rentrée des cotisations, bien que seuls 55% des membres aient payé.

J.-L. Lamboley insiste sur le fait que le développement des activités de la SOPHAU n'est rendu possible que par le maintien d'un bon niveau de rentrée des cotisations. Comme toute association loi 1901, la SOPHAU ne vit que de ses membres. Il conclut en affirmant que l'on a les activités que l'on mérite.

J. Christien s'interroge sur le rappel systématique auprès des membres ayant oublié de cotiser.

A l'unanimité, le rapport est voté et quitus est donné au trésorier.

3 / Attribution du Prix SOPHAU 2007

G. Oliver (Université de Liverpool), expert extérieur, prend la parole. Il souligne en particulier la capacité du lauréat à tirer des conclusions historiques, à partir de l'analyse des sources, ainsi que la très bonne qualité des thèses lues. Il attribue le prix SOPHAU à Patrice Faure, pour la thèse : « Les centurions légionnaires dans l'empire des Sévères ». P. Faure remercie la Société pour ce prix, qui l'encourage dans son parcours universitaire déjà fourni.

4 / Adoption de la convention entre la SOPHAU et la Mommsen Gesellschaft

A. Gutsfeld expose les objectifs de cette convention, qu'il a mise au point avec Y. Lafond. H. Ménard lit la convention, dont le texte suit :

CONVENTION

PREAMBULE

Entre la Mommsen Gesellschaft, représentée par Andreas Gutsfeld, professeur d'Histoire romaine à l'Université de Nancy 2 et la SOPHAU (Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université), représentée par Yves Lafond, professeur d'Histoire grecque à l'université de Poitiers, il a été convenu de coopérer dans le but non seulement d'apporter un soutien aux activités de recherche et d'enseignement menées par les deux pays concernés dans le domaine de l'Antiquité, mais aussi de favoriser la réflexion sur les rapports entre ces activités et les enjeux européens.

ARTICLE 1

Un correspondant bilingue est nommé par chaque association pour une durée de deux ans (reconductible), afin de participer aux assemblées générales des deux associations susnommées. À cette occasion, ses déplacements sont pris en charge par l'association d'appartenance et son hébergement par l'association d'accueil.

ARTICLE 2

Les deux associations s'engagent à organiser une manifestation scientifique commune tous les deux ans qui se tiendra une fois en France, une fois en Allemagne, visant à favoriser les échanges dans les deux langues autour de thématiques relevant aussi bien de la recherche en matière de philologie, d'histoire et d'archéologie antiques que d'approches plus générales de l'enseignement et du fonctionnement de la recherche en matière d'étude de l'Antiquité.

ARTICLE 3

Les deux associations s'engagent à favoriser un échange régulier, par courriel, de toute information scientifique utile (liste des thèses en cours, annuaire des membres, liens utiles) et à en assurer la diffusion sur leurs sites web respectifs (www.mommsen-gesellschaft.de ; <http://sophau.univ-fcomte.fr>).

J.-L. Lamboley se déclare tout à fait favorable à l'adoption de cette convention et précise que la Mommsen Gesellschaft regroupe non seulement des historiens, mais aussi des philologues. P. Brun propose que la première manifestation scientifique conjointe soit envisagée en 2010.

A l'unanimité, l'Assemblée mandate le Président de la SOPHAU pour conclure cette convention.

5/ Nouvelles adhésions

* Nouvelles adhésions depuis l'AG 2006 (ne nécessitant pas de vote à l'Assemblée générale)

- Claire BALANDIER : MCF, histoire grecque (Avignon)
- Audrey BECKER-PIRIOU : MCF, histoire romaine (Metz)
- Cédric BRELAZ : MCF, histoire grecque (Strasbourg).
- Stéphanie GUEDON : MCF, histoire romaine (Limoges).
- Blaise PICHON : MCF, histoire et archéologie romaine (Limoges).
- Antoine PIERROT : MCF, histoire grecque (Montpellier).
- Muriel DEBIE : CNRS (UPR 841, Institut de recherches et d'histoire des textes).
- Robert HAWLEY : CNRS (UMR 8167 Orient et Méditerranée)

* Candidatures nécessitant une présentation et un vote à l'Assemblée générale

- Clément BUR (AM à Paris I ; thèse en cours sous la direction de J.-M. David, « L'infamie à Rome à la fin de la République et au Haut-Empire ») ;
- Thibault LANFRANCHI (AMN à Paris I ; thèse en cours sous la direction de J.-M. David, sur les tribuns de la plèbe au moment du conflit des ordres (494-287 av. J.-C.) ;
- Miguel CANAS (ATER à l'Université du Littoral ; thèse en cours sous la direction d'E. Deniaux, sur « Les stratégies d'alliances familiales des membres de l'aristocratie sénatoriale romaine à la fin de la République et au début du Principat »).
- Maria Paola CASTIGLIONI (ATER à Grenoble ; parrainée par J.-L. Lamboley).
- Clément CHILLET (AMN Lyon II ; thèse sur Mécène sous la direction d'Y. Roman)
- Céline DE JONQUIERES (ATER à Clermont-Ferrand ; thèse en cours sous la direction de J.-P. Martin, sur « *Consensus et concordia* du *populus romanus* de la fin de la République à la mort d'Alexandre Sévère »).
- Claire FAUCHON (Allocataire à Lyon III ; thèse en cours sous la direction de B. Cabouret, Lyon III et G. Bohas, ENS-LSH, sur « De la *xenia* païenne à l'*askénia* monastique : définition, représentations et pratiques de l'hospitalité dans les communautés grecques et syriaques de Grande Syrie (IVe-IVe s. »)
- Frédéric MAFFRE (docteur en histoire grecque : thèse soutenue en 2002, sous la direction de P. Debord, à Bordeaux III, sur le sujet suivant : *La Phrygie hellespontique, étude historique* ; ATER à Montpellier III).

L'A.G. a voté à l'unanimité l'adhésion de ces nouvelles candidatures.

6/ Renouveau du bureau

Trois candidats se sont déclarés : A. Gonzales, C. Müller, F. Prêteux.

67 votants. 1 – A. Gonzales (65 voix)
 2 – F. Prêteux (62 voix)
 3 – C. Muller (57 voix)

1 voix pour N. Duval ; 1 bulletin nul.

Sont élus A. Gonzales, F. Prêteux, C. Müller.

7/ Questions diverses

Le débat est ouvert sur la LRU, par l'examen de la motion adoptée par la Société des Médiévistes, à laquelle la Présidente R. Le Jan demande aux autres sociétés de s'associer. Lecture en est faite par J.-L. Lamboley.

N. Duval demande au Président de la SOPHAU de revenir sur la négociation de la loi avec le Ministère et précise que le texte proposé par les médiévistes, est incomplet.

P. Brun déclare que la Société des médiévistes a explicitement demandé que la motion soit (ou non) adoptée en l'état, afin d'avoir une plus grande force. J.-L. rappelle les différentes phases de la négociation, pour laquelle la SOPHAU n'a pas été sollicitée.

E. Soler intervient ; il signale que sa faculté est bloquée depuis 5 semaines, à la suite d'un problème concernant un poste d'archéologie médiévale. Pour lui, la motion des médiévistes représente un

minimum, mais l'on a tout intérêt à voter en sa faveur. Il souligne que des réflexions sont en cours (à Rouen, à Paris III, Paris VII, Paris VIII, dont on peut trouver les textes sur le site « Sauvons l'université »). Cette effervescence est significative d'une volonté d'affirmer et de défendre l'identité des enseignants-chercheurs. F. Villeneuve prend la parole pour dénoncer un risque de dérive, constitué par l'absence d'évaluation par ses pairs et des procédures utilisant l'anonymat. R. Compatangelo-Soussignan insiste sur la nécessité d'actions convergentes, basées sur le plus large consensus. O. Picard dénonce le contrôle croissant de l'administration dans l'université ; la création d'une AERES, mais avec une recréation par le Ministère de ses propres procédures d'évaluation. La motion doit donc prendre position en faveur de l'autonomie des universités. J.-L. Lamboley considère la motion comme inexacte et interprétative sur le manque de démocratie, qui serait induit par cette loi. Le problème peut résider dans le mode d'élection des présidents d'université, la légitimité d'un président devant être totale. Il précise également que les textes d'application de la loi ne sont pas parus.

L'adoption de la motion est mise au vote : 61 voix pour, 1 abstention, 2 contre.

La motion adoptée est la suivante :

La Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, réunie le 17 novembre 2007 en Assemblée générale et la Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université, réunie le 1^{er} décembre 2007 en Assemblée générale, condamnent comme inacceptables pour les enseignants-chercheurs pour le moins les points suivants de la LRU :

- * un mode de recrutement impliquant la disparition des commissions de spécialistes au profit des comités de sélection ni élus, ni paritaires (art. 25) ,
- * la possibilité de moduler les services des enseignants-chercheurs sans le consentement des intéressés (art. 19) ;
- * le recrutement de contractuels en lieu et place de fonctionnaires titulaires et sans qualification préalable par une instance nationale.

Ces défauts rédhibitoires de la LRU constituent une grave remise en cause du Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

La séance est levée, après les remerciements de l'Assemblée, adressés à J.-L. Lamboley par P. Schmitt-Pantel et P. Brun.

A la suite de la séance, le bureau s'est réuni. **P. Brun a été élu président en remplacement de J.-L. Lamboley ; B. Legras a été élu vice-président en remplacement de P. Brun.**

La secrétaire,
Hélène Ménard

P. S. : pour une publication de votre courriel dans l'annuaire électronique, disponible dès que possible sur le site Web, il faudra au préalable remplir la fiche de mise à jour de vos données personnelles et cocher la case nous autorisant à publier votre courriel. Ces opérations seront possibles à une date qui vous sera transmise par les correspondants de votre université. Je vous remercie par avance pour votre collaboration.

La Journée de printemps aura lieu le samedi 31 mai 2008. Elle portera sur « Vingt ans de réflexions sur la ville antique. Tendances historiographiques actuelles ». Des précisions seront données ultérieurement sur le site de la SOPHAU.

La cotisation 2008 est fixée à 25 € pour les titulaires et à 15 € pour les non titulaires. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SOPHAU (CCP Paris 1807 52 A) et envoyés au trésorier : François Cadiou, 11, impasse de la Chocolaterie, 33400 TALENCE

**SOPHAU : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2007.
BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2007**

SOMMES DISPONIBLES AU 1/12/06

C.C.P.....	10 148, 25 €
Livret A.....	6912, 00 €
TOTAL.....	17 060, 25 €

RECETTES

1 cotisations à 23 € au titre de l'année 2003.....	23,00 €
1 cotisations à 23 € au titre de l'année 2004.....	23,00 €
2 cotisations à 25 € au titre de l'année 2004.....	50,00 €
14 cotisations à 23 € au titre de l'année 2005.....	322,00 €
2 cotisations à 25 € au titre de l'année 2005.....	50,00 €
5 cotisations à 15 € au titre de l'année 2006.....	75,00 €
61 cotisations à 23 € au titre de l'année 2006.....	1403, 00 €
24 cotisations à 25 € au titre de l'année 2006.....	600,00 €
14 cotisations à 15 € au titre de l'année 2007.....	210,00 €
97 cotisations à 23 € au titre de l'année 2007.....	2231,00 €
63 cotisations à 25 € au titre de l'année 2007.....	1575 €
03 cotisations à 25 € au titre de l'année 2008.....	75,00 €

SOUS-TOTAL DES COTISATIONS..... 6637, 00 €

Versements divers (liquide)	23,00 €
Colloque Sophau de Bordeaux (inscriptions)	4935,00 €

TOTAL DES RECETTES 11 595, 00 €

DÉPENSES

Dîner du bureau (02/12/06).....	235 €
Pot AG 2006.....	619,00 €
Frais de secrétariat.....	1697,80 €
Journées de Blois (19-21/10/07).....	1006 €
Colloque Sophau de Bordeaux.....	2985,30 €
Frais de déplacement des membres du bureau.....	1848,33 €
Gerbe de fleur pour les obsèques de H. Van Effenterre..	115,00 €
Publication au carnet du Monde daté du 8 / 11 / 2007.....	194,95 €
Divers.....	80,00 €
Défraiement de Mr Viviers.....	579,63 €
Frais de tenue de compte C.C.P.....	5, 00 €
Annuaire (2006).....	898,16 €

TOTAL DES DÉPENSES 10 264,17 €

SOLDE POSITIF..... 1330,83 €

SOMMES DISPONIBLES AU 1/12/2007

C.C.P.....	11 479,08 €
Livret A.....	7080,00 €
TOTAL.....	18 559,08 €

Sophau : INHA, Centre Glotz. 2, rue Vivienne, 75002 Paris
Courriel de la secrétaire : helene.menard@univ-montp3.fr
Courriel du trésorier : cadiou.f@wanadoo.fr